



**NATIONS  
UNIES**

**EP**

UNEP(DEPI)/MED WG.408/1 Rev.1



**PNUE**



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

7 mai 2015  
Français  
Original: Anglais

Douzième Réunion des Points Focaux pour les Aires Spécialement Protégées

Athènes, Grèce, 25-29 mai 2015

**Point 4 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

**Ordre du jour provisoire**

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.



## **Ordre du jour provisoire**

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Point 1 de l'ordre du jour</b> | <b>Ouverture de la réunion</b>   |
| <b>Point 2 de l'ordre du jour</b> | <b>Règlement intérieur</b>   |
| <b>Point 3 de l'ordre du jour</b> | <b>Election du bureau</b>  |
| <b>Point 4 de l'ordre du jour</b> | <b>Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</b>   |
| <b>Point 5 de l'ordre du jour</b> | <b>Etat de mise en œuvre du Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée</b>  |
| <b>Point 6 de l'ordre du jour</b> | <b>Conservation des espèces</b><br><br>6.1. Plan d'action pour la gestion du Phoque Moine de Méditerranée & Stratégie régionale pour la conservation du Phoque Moine de Méditerranée<br><br>6.2. Plan d'action pour la conservation des Tortues Marines de Méditerranée<br><br>6.3. Plan d'action pour la conservation des Cétacés en mer Méditerranée<br><br>6.4. Plan d'action pour la conservation des espèces d'Oiseaux inscrites en Annexe II du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée<br><br>6.5. Plan d'action pour la conservation des Poissons Cartilagineux (Chondrichthyens) en mer Méditerranée  |
| <b>Point 7 de l'ordre du jour</b> | <b>Conservation des écosystèmes</b><br><br>7.1. Plan d'action pour la conservation de la Végétation Marine en mer Méditerranée<br><br>7.2. Plan d'action pour la conservation du Coralligène et des autres Bioconstructions de Méditerranée<br><br>7.3. Plan d'action pour la conservation des habitats et espèces associés aux monts sous-marins, aux grottes sous-marines et canyons, aux fonds durs aphotiques et phénomènes chimio-synthétiques en mer Méditerranée (Plan d'action pour la Habitats Obscurs)<br><br>7.4. Activités pour l'élaboration des inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation<br><br>7.5. Plan d'action relatif aux Introductions d'Espèces et aux Espèces Envahissantes en mer Méditerranée |
| <b>Point 8 de l'ordre du jour</b> | <b>Application de l'Approche écosytémique à la gestion des activités humaines pouvant affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)/Convention de Barcelone (EcAp)</b>   |

8.1. Atteinte du Bon Etat Ecologique (BEE)

8.2. Projet de Programme intégré de surveillance et d'évaluation

**Point 9 de l'ordre du jour**

**Objectifs stratégiques et Actions prioritaires du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique en région méditerranéenne (PAS BIO)**

**Point 10 de l'ordre du jour**

**Aires Protégées Marines et Côtière, y compris en mer ouverte et mer profonde**

10.1. Liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance pour la Méditerranée (Liste des ASPIM)

10.1.1. Révision périodique ordinaire de la Liste des ASPIM

10.1.2. Inscription d'aires sur la Liste des ASPIM

10.2. Programme régional de travail pour les aires protégées marines et côtières de Méditerranée y compris en haute-mer

10.2.1. Activités pour l'identification et la création d'ASPIM en mer ouverte, y compris en mer profonde

10.2.2. Activités pour le développement d'un réseau méditerranéen d'aires protégées marines et côtières (AMP) à travers le renforcement de la création et de la gestion d'AMP

10.2.3. Evaluation du Programme régional de travail pour les aires protégées marines et côtières de Méditerranée y compris en haute-mer

10.2.4. Feuille de route - Vers un réseau méditerranéen d'aires marines protégées connectées, écologiquement représentatif et géré de manière efficace et durable d'ici 2020

**Point 11 de l'ordre du jour**

**Table ronde sur le financement de projets/activités prioritaires du PAS BIO**

**Point 12 de l'ordre du jour**

**30<sup>ème</sup> Anniversaire du CAR/ASP (1985-2015)**

**Point 13 de l'ordre du jour**

**Programme de travail du CAR/ASP pour la période 2016-2017**

**Point 14 de l'ordre du jour**

**Questions diverses**

**Point 15 de l'ordre du jour**

**Adoption du rapport de la réunion**

**Point 16 de l'ordre du jour**

**Clôture de la réunion**